

**Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)**

**République Démocratique du Congo (RDC)**

**RAPPORT PÉRIODIQUE COUVRANT LA PERIODE DE JUILLET À NOVEMBRE 2017**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titre du Programme: PROJET DE CONSOLIDATION DU PROJET INTEGRE DE STABILISATION DU NORD KALEHE** |  | **Numéro du Programme***(le cas échéant)*  **Numéro de référence du projet au MPTF** : **00106172** |
| **Entités participantes de l’ONU :**  Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme:  PNUD, OIM, UNHABITAT |  | **Partenaires d’exécution :**  Gouvernement: STAREC, PNC, Ministère du Plan et du budget, des Mines, des affaires foncières, services administratifs  MONUSCO : SSU, CAS, DDR, UNPOL  ONG Nationales: AVUDS, APC  Entreprises privées : |
| **Budget total du Programme (en USD): 1.079.999**  Fonds de Cohérence pour la Stabilisation: 1.079.999  Contributions propres: 0  Autres Contributions: 0 |  | **Durée du Programme :**  Durée totale : 12 *mois*  Date de démarrage: 11 /07/ 2017  Date de fin prévue à l’origine:30/06/ 2018  Date de fin actuelle *(jour/mois/année)* |
| **Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours**  Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant*  ☐ Oui ☒ Non Date: x  Évaluation finale *– veuillez joindre le document le cas échéant*  ☐ Oui ☒ Non Date: |  | **Rapport soumis par :**  Nom: ALFREDO TEXEIRA  Titre: Directeur Pays a.i  Organisation participante (principale) : PNUD  E-mail: alfredo.texeira@undp.org  Nom:  Titre:  Organisation participante :  E-mail: |

**TABLE DE MATIERES**

**PARTIE 1 – LES PROGRES** 3

**Objectif Spécifique 1** 3

**Objectif Spécifique 2** 5

**Objectif Spécifique 3** 12

**PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT** 16

**PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION** 17

**PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT** 19

**ANNEXES – CADRE LOGIQUE** 23

# PARTIE 1 – LES PROGRES

## Objectif Spécifique 1 : Les acteurs locaux, provinciaux et nationaux soutiennent le processus de stabilisation dans le Nord Kalehe.

* Aucune information n’a été collectée par le projet pour renseigner sur les acteurs clefs de la stabilisation qui déclarent leur soutien et leur confiance envers la stratégie de stabilisation et de sécurité dans leur localité.
* Sur base des données collectées par HHI, 1% de femmes et d’hommes déclare que leurs villages sont extrêmement paisibles, 16% déclarent qu’ils sont beaucoup paisibles, 42% déclarent qu’ils sont modérément paisibles, 30% déclarent qu’ils sont un peu paisibles et 11% qu’ils ne sont pas du tout paisibles. Ces données nous permettront d’apprécier les progrès réalisés à la fin du projet.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1.1 –Les acteurs clés au niveau local, provincial et National s’engagent dans la réduction de la violence liée aux conflits.** | **Etat** | | |
|  |  | **X** |

Le retard de ce résultat s’explique par le fait que le 18 juillet 2017, UNHABITAT a lancé une directive dans le domaine du partenariat de mise en œuvre. Selon cette directive, aucun partenaire de mise en œuvre ne peut avoir deux accords de projet en même temps (Due Diligence).Or le partenaire APC a été reconduit pour réaliser les activités correspondant à cet objectif spécifique. UNHABITAT, conscient que APC réalisait déjà des activités financées par DFID pendant la période d’approbation et de l’entrée en vigueur d’IRF2, et conformément à sa nouvelle directive a demandé à APC d’accélérer la finalisation et le rapport des activités de DFID avant le 20 septembre 2017. Pour atténuer les risques de retard de la mise en œuvre d’IRF2. La finalisation du rapport sur les activités de DFID a été achevée en début octobre et a été approuvée en mi-octobre.

Dans l’entre-temps l’accord de coopération entre APC et UNHABITAT a été approuvé sur le plan légal en début novembre. Ils se sont convenus que les activités envisagées peuvent démarrer sans tarder conformément au plan de travail actualisé. Cette explication s’applique à tous les résultats attendus de cet objectif spécifique.

**Produit 1.1.1** – La conscience des parties prenantes est accrue sur les méfaits de l’activisme des groupes armés et des conflits fonciers portant sur les terres des communautés locales.

Les activités correspondant à ce produit seront accomplies au courant des prochains mois.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1.2 – Les acteurs clés au niveau local, provincial et national mettent en œuvre les plans locaux de consolidation de la paix** | **Etat** | | |
|  |  | **X** |

Voir explication fournie au niveau du résultat 1.*1*

**Produit 1.2.1** – Les priorités des plans locaux de consolidation de la paix sont définies et exécutées

Les activités correspondant à ce produit seront accomplies au courant des prochains mois.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation**  Le grand défi auquel nous ferons face durant le prochain semestre, c’est le temps. Les activités planifiées pour 12 mois devront être achevées dans un délai de 7 mois. Pour y parvenir, un plan d’accélération de la mise en œuvre a été élaboré. Et pour assurer son exécution effective, des ressources suffisantes seront mises à la disposition du partenaire dès le décaissement de la première tranche. |
| **Coordination**  Les faiblesses et les points forts en matière de coordination avec les autres objectifs seront relevés durant la mise en œuvre effective des activités. |
| **Encrage institutionnel**  Les mesures pour assurer la pérennisation du projet à travers l’encrage institutionnel dans cet objectif spécifiques seront présentées dans le prochain rapport semestriel*.* |
| **Questions de genre**  La manière dont les questions du genre seront traitées dans cet objectif spécifique sera présentée dans le prochain rapport. Toutes fois, nous avons prévu que L’intégration du genre commence par le fait que les structures communautaires, qui constituent la base des actions de cet objectif, soient constituées des hommes et de femmes à une proportion d’au moins 35% des femmes. Un effort sera fourni pour renforcer la participation des femmes dans ces structures en augmentant le nombre des femmes et en les responsabilisant dans les actions développées par ces structures. La participation d’au moins 30% des femmes sera aussi un critère important de sélection des participants aux actions définies dans cet objectif ; entre temps, les structures communautaires vont continuer les séances de sensibilisation sur le genre et la résolution 1325 pour renforcer les acquis de la première phase du projet IRF afin de briser les obstacles à la promotion des droits de la femme et garantir sa participation effective dans les actions de consolidation de la paix et dans toutes les instances de prise de décisions dans la société.  Pour la mise en œuvre des activités, APC a recruté 5 staffs dont 2 femmes et 3 hommes. |
| **Leçons apprises**  Les leçons qui seront apprises dans la mise en œuvre de cet objectif spécifique, y compris les éléments innovants seront décrites dans le prochain rapport semestriel. |
| **Histoires de succès**  A partager dans le prochain rapport semestriel. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1.3 – La capacité des plates formes communautaires est renforcée pour poursuivre les actions de dialogue et de transformation des conflits locaux et fonciers** | **Etat** | | |
|  |  | **X** |

Voir explication fournie au niveau du résultat 1.1

**Produit 1.3.1** – Les plates formes et structures locales ciblées ont des meilleures connaissances sur les différentes thématiques retenues.

Les activités correspondant à ce produit seront accomplies au courant des prochains mois.

**Produit 1.3.2** – Les mécanismes de survie et de pérennisation des CDM sont assurés

Les activités correspondant à ce produit seront accomplies au courant des prochains mois.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation**  Le grand défi auquel nous ferons face durant le prochain semestre, c’est le temps. Les activités planifiées pour 12 mois devront être achevées dans un délai de 7 mois. Pour y parvenir, un plan d’accélération de la mise en œuvre a été élaboré. Et pour assurer son exécution effective, des ressources suffisantes ont été mises à la disposition du partenaire dès le décaissement de la première tranche. |
| **Coordination**  Les faiblesses et les points forts en matière de coordination seront relevés durant la mise en œuvre effective des activités. |
| **Encrage institutionnel**  Les mesures prises pour assurer la pérennisation du projet à travers l’encrage institutionnel dans cet objectif spécifiques seront présentées dans le prochain rapport semestriel. |
| **Questions de genre**  Voir explications fournies au niveau du produit 1.2.1 |
| **Leçons apprises**  Les leçons apprises dans la mise en œuvre de cet objectif spécifique, y compris les éléments innovants seront décrites dans le prochain rapport semestriel. |
| **Histoires de succès**  Elles seront documentées durant la mise en œuvreeffective du projet**.** |

## Objectif Spécifique 2 : Performance améliorée des agents de l’Etat dans la fourniture de services

A ce stade, nous avons les données de base recueillies par HHI. Elles démontrent que 57% d’hommes et de femmes déclarent être d’accord que les agents de l’état ont les performances requises pour accomplir leurs tâches. 41% ne sont pas d’accord et 2% ne se sont pas exprimés sur la question.

S’agissant de la manière dont sont traités les différents groupes ethniques, 44% d’hommes et de femmes sont d’accord que tous les groupes ethniques sont traités de la même manière, 54% ne sont pas d’accord et 2% ne se sont pas exprimés là-dessus.

Et à propos du paiement des services des agents étatiques, 24% de femmes et d’hommes ont déclaré que ces agents travaillent sur les cas sans paiement, 75 % déclarent qu’ils travaillent sur base d’un paiement et 1 % a refusé de s’exprimer sur cette question.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 2.1 – Accès aux services pertinents de l’Etat amélioré** | **Etat** | | |
|  | **X** |  |

Les progrès vers ce résultat peuvent être démontrés par les faits suivants : Un Ingénieur consultant en Ponts & Chaussées a été déployé dans la zone du projet afin de produire un état de lieux de la route Kalungu-Numbi, sous la forme de documents de base permettant à l’OIM d’exécuter son projet d’entretien et de maintenance de la route. Cette mission a duré 1 mois, du 15 Septembre au 15 Octobre 2017.

A la fin de sa mission, l’ingénieur consultant a produit un rapport complet comportant:

* Un narratif présentant dans les détails l’exécution de la mission, les défis liés aux travaux à exécuter ainsi que les tâches à exécuter. Parmi ces défis, nous mentionnons le coût élevé des travaux nécessaires par rapport à l’enveloppe disponible et les besoins logistiques en termes de transport des matériaux de construction et du sol de remblai.
* Un plan itinéraire des travaux à exécuter par kilomètre sur la route dans le cadre de ce projet : il s’agit d’un tableau montrant clairement l’état de lieux sur chaque point kilométrique de la chaussée et les travaux prévus pour chaque endroit.
* Un devis quantitatif et estimatif des travaux à exécuter : il s’agit d’un tableau donnant le coût total des travaux à exécuter et d’autres activités à réaliser pour le compte de ce projet.
* Une approche méthodologique à utiliser pour l’exécution de ces travaux : il s’agit d’une proposition de la méthodologie à appliquer et d’autres stratégies nécessaires à utiliser pour la réussite de ce projet, notamment les termes de référence et les descriptions des tâches des équipes techniques des ouvriers et autres techniciens qui interviendront sur le projet; selon l’esprit de l’approche méthodologique suggérée par le consultant.
* Un Planning (programme) d’exécution des travaux : il s’agit d’un programme d’exécution des travaux ou des activités par rapport au temps.

Sur base de ces documents, l’OIM est en train de finaliser le recrutement d’un ingénieur qui conduira les travaux. Le candidat retenu prendra ses fonctions le 22 Décembre 2017 et sera immédiatement déployé sur terrain.

D’autre part, une mission d’explication détaillée des activités du projet en lien avec cet objectif spécifique a été effectuée dans la zone. Malheureusement, elle n’a pas pu se rendre dans les hauts plateaux à cause de la précarité des conditions sécuritaires. Elle s’est limitée à Minova sur la partie littorale. Heureusement, elle a rencontré sur place les autorités de Numbi et Ziralo qui avaient fuit leurs villages après le retrait des militaires appelés en renfort à Uvira pour contrer l’avancée des mai-mai Yakutumba. Les activités du projet ont été expliquées aux chefs de poste d’encadrement administratif de Numbi et de Ziralo et à un élément de la PNC Numbi qui préparait son retour. À l’occasion les besoins en mobiliers supplémentaires pour leurs bureaux ont été identifiés. Ce qui a permis de lancer le processus de leur acquisition. Etant donné que le nombre des personnes rencontrées était insuffisant et par conséquent pas représentatif, ces activités seront reprises dans les villages principaux où se déroule le projet. Toutefois, il convient de signaler que les activités sont à leur début. Elles ne pourront aboutir aux produits attendus qu’au courant du prochain semestre*.*

**Produit 2.1.1** – La réhabilitation des nouveaux ouvrages de franchissement sur le tronçon de route Kalungu-Numbi est renforcée.

Le rapport d’évaluation préliminaire a produit les documents de travail et les estimations des besoins en matériels et petits équipements qui vont appuyer la mise en œuvre du plan itinéraire des travaux à partir du mois de Décembre 2017.

**Produit 2.1.2** – L’entretien et la maintenance des ouvrages et bâtiments publics sont assurés

L’entretien et la maintenance des ouvrages routiers interviendront après la phase de réhabilitation et n’ont pas encore commencé à ce stade du projet. Les discussions préliminaires pour la mise en place d’un cadre institutionnel (Arrêté provincial No. 17/003/GP/SK du 20/01/2017 portant création, organisation et fonctionnement d’un comité provincial routier de desserte agricole au Sud Kivu) en charge d’assurer la pérennisation des efforts de maintenance et entretien routiers sont déjà engagées avec les autorités au niveau local et provincial*.* Le Ministre provincial en charge des infrastructures et des travaux publics et son équipe technique ont été approchés pour leur implication dans la finalisation et la mise en train du plan de maintenance des ouvrages routiers qui seront exécutés dans le cadre de ce projet. Ce dernier a promis de saisir le bureau du Gouverneur pour canaliser d’autres appuis financiers et politiques dans la zone du projet pour la consolidation des acquis du projet. Nous allons prochainement solliciter une audience au près du Gouverneur de province pour qu’il s’engage sur la question.

**Produit 2.1.3** – Les bâtiments de la PNC sont équipés

A propos de ce produit, nous signalons qu’il n’y a toujours pas d’éclairage dans les bâtiments, ni d’eau. Cependant les TDR pour sélectionner une entreprise pour installer l’énergie solaire dans ce bâtiment ont été lancés. Les entreprises sont en train de préparer leurs offres à soumettre au procurement. S’agissant de l’équipement en mobilier, 84 chaises importées pour visiteurs sans accoudoirs, 6 chaises de bureau importées roulantes avec accoudoir, 9 tables de bureau de 1,60m X 80Cm avec tiroirs et 9 armoires métalliques-étagère de 100-120cm de largeur, 190 -200 cm de hauteur avec armoire intégré- avec double porte ouvrant ont été acquis par le projet. Ils vont être livrés au courant de la semaine au sous- commissariats de Minova. De là, une répartition sera faite entre les 3 sous commissariats concernés.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 2.2 – Meilleure conscience des agents de l’Etat et membres des cadres de concertation par rapport à leurs devoirs et responsabilités formels et aux effets destructeurs de la corruption** | **Etat** | | |
|  |  | **x** |

Concernant ce résultat, nous avons obtenu les données collectées par HHI. Elles renseignent que 0% de femmes et d’hommes déclarent avoir un très bon accès aux services administratifs de l’Etat congolais, 12% déclarent avoir un bon accès, 30% déclarent un accès moyen, 32% déclarent un mauvais accès et 26% un très mauvais accès.

Ces données nous permettront d’apprécier la perception des communautés au fur et à mesure qu’on réalise les activités du projet. Ceci dit, les produits et activités correspondant à ce résultat seront accomplis au courant du mois de janvier, février et mars 2018.

**Produit 2.2.1** – Les agents de l’Etat et membres de la société civile sont formés

Les activités correspondant à ce produit seront accomplies au courant du mois de février 2018.

**Produit 2.2.2** – L’accompagnement technique des cadres de concertation et agents de l’Etat est assuré

Sous l’impulsion du ST, nous avons tenu une réunion avec VNG du consortium ARC en date du 19 Septembre 2017. Son objet consistait à réfléchir sur les synergies possibles entre les structures communautaires de Gouvernance mises en place par le consortium ARC et IRF dans le cadre des interventions de stabilisation dans le Territoire de Kalehe. A la fin de cette réunion, les conclusions suivantes ont été faites :

Les liens ci-après entre les cadres de concertation et les structures de gouvernance sécuritaire sont possibles.

* Liens entre cadre de concertation et forum de groupement :

Les cadres de concertation de Minova et Numbi, continueront à siéger comme prévu. Les problématiques non réglées au niveau local seront transmises au forum du Groupement de Buzi. Si à ce niveau il n’y a pas de solution possible, elles seront transmises au conseil local de sécurité de proximité situé au niveau de la chefferie. S’il n’y a pas de solution à ce niveau, elles pourront être transmises au niveau du conseil local de sécurité élargi se trouvant au territoire de Kalehe.

Le cadre de concertation de Ziralo, fonctionnera comme prévu. Il transmettra aussi ses problématiques récurrentes au niveau du « Forum de groupement » de Ziralo. En cas de persistance, elles seront transmises au niveau du conseil local de sécurité de proximité/chefferie. De là, elles seront transmises au niveau du conseil local de sécurité élargi siégeant au Territoire.

Signalons enfin que le projet IRF est opérationnel dans 2 groupements du territoire de Kalehe à savoir Buzi et Ziralo alors que le projet ARC est opérationnel dans 4 groupements à savoir Buzi, Ziralo, Mbinga –nord et Mbinga Sud.

Il est donc clair que les cadres de concertation mis en place par le projet IRF, vont servir aussi le projet ARC dans ces 2 groupements.

L’enjeu est de (i) bien ressortir les rapports de collaboration de ces différentes structures dans les règlements d’ordre intérieur et de (ii) bien définir les mécanismes de financement pour leur opérationnalité.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 2.3 – La présence des agents de l’Etat est renforcée** | **Etat** | | |
|  |  | **X** |

Les produits et activités correspondant à ce résultat seront accomplis au courant des mois de février et mars 2018.

**Produit 2.3.1** – Le déploiement des services de l’Etat est assuré

(Services spécialisés, police des mines et PNC)

Une réunion technique a était organisée entre l’OIM et le nouvel Inspecteur Provincial de la Police sur les défis et les avancés du secteur minier dans la Province du Sud-Kivu. Cette réunion avait abouti à la nomination d’un inspecteur supérieur adjoint en tant que point focal de la Police des Mines dans la Province. L’Inspecteur Provincial de la Police, a aussi été briefé sur le Projet IRF2 dans son ensemble. Une mission conjointe (OIM et PNC) dans la zone du Projet IRF2 a été envisagée en vue d’une évaluation technique des besoins afin de rendre très opérationnel la Police des Mines.

Suite à la situation sécuritaire qui a prévalue dans la zone du projet, cette mission n’a pas encore eu lieu mais elle est prévue en Janvier 2018.

**Produit 2.3.2** – L’équipement de la police des mines est assuré pour la sécurisation des sites

Ce produit sera réalisé une fois que la mission conjointe d’évaluation technique des besoins sera organisée.

**Produit 2.3.3** – Appui aux services techniques spécialisés du ministère provincial des mines est maintenu

L’OIM a déjà travaillé avec la Division Provinciale des Mines sur l’élaboration du TDR de la formation de renforcement de capacités des agents techniques spécialisés affectés dans la zone du Projet. Cette élaboration devrait être suivie par une mission conjointe d’évaluation technique de la chaine d’approvisionnement des minerais dans la zone du projet par l’ensemble des partenaires impliqués dans le secteur minier.

Pour la même raison sécuritaire, la mission n’a pas encore eu lieu mais elle est prévue en Janvier 2018.

**Produit 2.3.4** – L’opérationnalisation du point de vente des minerais est assurée

Les activités correspondant à ce produit seront accomplies au courant des prochains mois. En Effet, le conflit qui a opposé deux familles et leurs coopératives minières respectives qui se réclamaient le droit d’exploitation dans le site minier de Ruziba à Lumbishi a perturbé toute la situation dans la partie mine du projet. Plusieurs tonnes des colombos tantalite (coltan) venant de ce site ont été frauduleusement exploitées et exportées durant cette période de conflit.

Des réunions conjointes ont été organisées entre différents partenaires (La 33eme Région Militaire, OIM, les services techniques du Ministères des Mines, STAREC, UAS/SSU, le Ministère Provincial des Mines, la Société Civile…) en vue de la compréhension globale du problème et à l’aboutissement d’une solution durable et efficace. Au terme de ces différentes réunions, le comité provincial de suivi du secteur minier a décidé de suspendre provisoirement la chaine d’approvisionnement des minerais de Numbi en attendant qu’une solution durable soit trouvée. Le but visé par cette suspension est d’obliger les parties prenantes au conflit à travailler ensemble pour une solution négociée et consensuelle de sites d’exploitation minière à problème. Ce qui, à terme, aidera le projet à atteindre ses résultats.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation :**  **INSECURITE**  Le territoire de Kalehe fait face à la concurrence d’une multiplicité de groupes armés (Raia Mutomboki, Mai-Mai Kirikicho, Mai-Mai Nyatura) qui se battent pour le contrôle de cette zone. En date du 29 Septembre 2017, les miliciens Mai-Mai ont investi les localités de Lumbishi, Ziralo, Shanje et Numbi dans le Nord-Kalehe dégarnies par l’armée nationale à l’époque à la suite des opérations militaires contre d’autres groupes armés à Uvira-Fizi. Un calme précaire est revenu depuis lors dans la zone.  Ces problèmes d’insécurité ont gêné la mise en œuvre des activités sous la responsabilité de l’OIM :   * L’ingénieur consultant chargé de faire l’état de lieux a dû être évacué d’urgence au cours de sa mission à la suite de l’avancée des éléments des groupes armés à Kalungu, * L’avancée des groupes armés à Numbi nous a obligés d’évacuer d’urgence 3,5 tonnes de minerais de Coltan qui étaient stockés dans le point de vente de minerais à Numbi. Cette évacuation a permis à ce que ces minerais ne tombent entre les mains des groupes armés et que leurs propriétaires ne perdent confiance dans la chaîne d’approvisionnement. Ils ont été acheminés dans le comptoir de vente « AMUR » où les services de l’Etat ont prelevé les taxes et redevances qui leur sont dues.   La stratégie de mitigation que nous avons adoptée consiste à renforcer le partage d’informations sécuritaires sur la zone avec les membres du consortium et les services de sécurité avant et pendant nos missions de terrain.  **RETARD DANS LE LANCEMENT DU PROJET**  Des changements à la tête et au sein de l’exécutif provincial au Sud Kivu ont retardé le lancement du projet. Nous avons attendu pendant plusieurs semaines avant de procéder au lancement du projet. Nous avons décidé de commencer timidement la mise en œuvre des activités en attendant le lancement officiel du projet. Pour la suite du projet nous allons mettre à profit la normalisation à la tête de l’exécutif provincial pour procéder à son lancement officiel. |
| **Coordination**  Des efforts de coordination associant les ministères provinciaux des infrastructures, transport, office des routes, direction des routes de desserte agricole et bien d’autres sur la question de maintenance et entretien routiers sur le tronçon Kalungu-Numbi sur le long terme ont été initiés par l’OIM et vont continuer durant tout le projet. Ceux-ci ont créé un espace d’échange et de travail qui sert de laboratoire à des idées intéressantes qui peuvent aider l’administration locale dans la zone du projet à se prendre en charge à la fin du projet. Avec d’autres consortium tel que le consortium ARC, une recommandation du forum de coordination animé par le SP , nous a permis d’opérer un changement de notre stratégie d’opérationnalisation des cadres de concertation dans le souci d’améliorer leur performance. En effet, le PNUD envisageait de créer un conseil des cadres de concertation qui devait relayer les problèmes que vivent les populations locales au niveau du territoire ou de la province. Or, il existait déjà au niveau du Territoire de Kalehe un conseil local de sécurité de proximité (CLSP) avec lequel travaillait le consortium ARC. Pour éviter une prolifération des structures de gouvernance au niveau du Territoire, nous n’allons plus structurer le conseil des cadres de concertation mais nous mettrons les cadres de concertation existant au niveau des villages en relation avec les organes du CLSP se trouvant au niveau du groupement et de la chefferie. Ces derniers remonteront leurs problèmes au niveau du conseil local de sécurité de proximité qui siège au niveau du Territoire, ce qui garantira leur pérennisation. En bref, une synergie entre les structures communautaires de Gouvernance mises en place par le consortium ARC et IRF dans le cadre des interventions de stabilisation dans le Territoire de Kalehe a été définie. |
| **Encrage institutionnel**  Comme pour le projet IRF1, cette intervention sera caractérisée par une franche collaboration entre les principaux acteurs de la stabilisation à savoir les communautés locales, les autorités à différents échelons et les agences du système de Nations Unies membres du consortium. Pour assurer son appropriation institutionnelle au niveau provincial, plusieurs séances de concertation sur la planification de l’intervention regroupant le STAREC, les agences et SSU ont eu lieu. Il sera de même pour le suivi de sa mise en œuvre. |
| **Questions de genre**    La question du genre sera prise en compte dans toutes les activités liées à cet objectif. Le projet s’inspire de la stratégie opérationnelle du Bureau en matière du genre. De ce fait, Au niveau de l’entretien et de la maintenance des ouvrages, 30% des femmes seront intégrées dans les équipes de maintenance. Pour toutes les formations qui seront organisées, le projet veillera à ce qu’il y ait au moins 20% des femmes parmi les formateurs et autant pour les participants. Ces derniers seront ciblés parmi les femmes et les hommes faisant partie des services étatiques ou des leaders de la société civile. Lors des entretiens de sondage sur l’appréciation de la qualité des services, des femmes et des hommes seront consultés et leurs points de vue seront pris en compte. Enfin, pour toutes les missions de monitoring qui seront déployées sur terrain, la présence des femmes sera scrupuleusement respectée. Et lors des réunions des membres des cadres de concertation, le modérateur donnera la parole systématiquement aux femmes présentes pour qu’elles expriment leurs constats et propositions sur les questions de gouvernance et de cohabitation pacifique. |
| **Leçons apprises**  La coordination étant assurée de manière efficace, il est apparu moins nécessaire de mettre en place d’autres structures de gouvernance communautaire notamment le Conseil des cadres de concertation étant donné que les mêmes acteurs siègent dans tous ces structures. Donc il est nécessaire de rationaliser les espaces de dialogue pour plus d’efficacité. |
| **Histoires de succès**  Les histoires de succès seront collectées durant le fonctionnement des équipes de maintenance. |

## Objectif Spécifique 3 : La cohésion sociale et la résilience des communautés sont renforcées grâce à des activités de réinsertion et de relance socioéconomique.

* Pour cet objectif, nous avons déjà les données de base sur la perception de gens qui ont été collectées par HHI au premier semestre de cette année. Ces données permettent de noter que s’agissant des mariages intercommunautaires, 31% de femmes et d’hommes déclarent qu’il y a souvent de mariages entre différents groupes ethniques de la région, 52% déclarent que ces mariages ont lieu parfois et 17% ont déclaré que c’est jamais. O% de femmes et d’hommes ne se sont pas exprimé sur la question.
* S’agissant de la participation aux cérémonies culturelles avec les membres d’autres groupes ethniques, 33% de femmes et d’hommes déclarent y participer souvent, 58% déclarent y participer parfois, 9 % déclarent ne jamais y participer et 0% de femmes et d’hommes ne se sont pas exprimés sur ce sujet.
* Concernant la fréquentation des lieux de culte ensemble avec les membres des autres groupes ethniques, 41% de femmes et d’hommes déclarent les fréquenter souvent, 53% déclarent y participer parfois, 6% déclarent ne jamais y participer et 0% ne se sont pas exprimé sur la question.
* S’agissant du pourcentage de femmes et d’hommes qui indiquent que les gens de leur région travaillent souvent, ou parfois ensemble avec les membres d’autres groupes ethniques, 39% ont déclaré travailler souvent ensemble, 52% ont déclaré travailler parfois ensemble et 9% ont déclaré ne jamais travailler ensemble.

Les données sur la perception des gens concernant l’accès au crédit révèlent que 8% de femmes et d’hommes déclarent qu’ils ont accès au crédit et 92% déclarent ne pas y avoir accès.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 3.1 – Accès maintenu et accru au crédit** | **Etat** | | |
|  | **X** |  |

Pour maintenir et accroître l’accès au crédit, compte tenu du contexte dynamique dans la zone, une étude rapide des filières porteuses a été actualisée à Kalungu- Numbi et Lumbishi. Elle a révélé que le petit commerce de lait, de la friperie, des produits vivriers, de la boisson et des articles divers serait porteur dans la zone. Des critères de sélection des bénéficiaires ont été définis au cours d’une réunion entre le partenaire de mise en œuvre, le chef du village et les chefs locaux. Des formations en gestion des activités génératrices de revenus ont eu lieu avant la distribution de kits de réinsertion socio-économique à certains vulnérables.

**Produit 3.1.1** – L’octroi des subventions est assuré aux personnes vulnérables et ex-combattants

Dans la planification initiale des activités correspondant à ce produit, il était prévu d’octroyer des subventions d’abord aux ex-combattants et ensuite aux vulnérables de la communauté.Vu la précarité des conditions sécuritaires dans les hauts plateaux au moment du démarrage des activités, nous avons monté la stratégie de commencer les activités dans les zones stables et en privilégiant la cible des vulnérables. Les zones où se trouvent les ex-combattants vont être couvertes au courant des prochains mois.

A ce stade sur 280 vulnérables ciblés, 105 ont déjà reçu des kits de réinsertion à Kalungu. Parmi eux on compte 88 femmes et 17 hommes 175 autres vulnérables, victimes de l’instabilité dans la zone sont en cours d’identification dans les sites de Numbi et de Lumbishi. Pour identifier les 120 ex-combattants démobilisés volontairement à réinsérer, nous avons eu des consultations avec la section DDRRR de la MONUSCO et l’UE-PNDDR. De ces consultations nous avons appris de la section DDRRR de la MONUSCO que les chefs locaux détiennent les listes des auto-démobilisés et qu’UE-PNDDR détient une base des données de démobilisés formels, c’est-à-dire ceux qui sont passés par les bases militaires de Kitona et de Kamina. L’UE-PNDDR a plaidé pour que ces derniers soient aussi touchés par le projet pour renforcer leur réinsertion socio-économique. La coordination avec UHABITAT a permis de noter que les activités avec les ex-combattants sont planifiées en Janvier 2018. A ce moment-là, leur liste sera disponible et le PNUD devra en tenir compte pour assurer leur réinsertion socio-économique. Au cas où ces ex-combattants toutes catégories confondues sont nombreux, des critères seront définis localement pour limiter le nombre des bénéficiaires des kits de réinsertion à la cible du projet. Rappelons qu’au départ l’idée du projet visait les autos démobilisées volontaires, suite aux activités de sensibilisation et de conscientisation développées par les membres des CDM et des chefs et leaders locaux.

**Produit 3.1.2** – La mise en place des MUSO additionnelles est assurée

Les activités relatives à ce produit sont planifiées au courant du mois de février 2018.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 3.2 – Les gains/avantages des initiatives économiques de la phase 1 sont assurés.** | **Etat** | | |
|  | **X** |  |

Une évaluation des initiatives économiques de la première phase a déjà eu lieu. 60 Mutuelles de solidarité (MUSO) ont été évaluées. Cette évaluation a permis de constater que 26 ont disparu et 34 sont fonctionnelles. Parmi les 34 qui sont fonctionnelles, 24 sont chancelantes et 10 sont performantes. Avec les dix performantes et les 24 chancelantes, une série d’activités de cohésion sociale, de renforcement des capacités et de résilience socioéconomique sont en cours.

**Produit 3.2.1** – La redynamisation et l’accompagnement des MUSO et de la coopérative minière sont assurés.

34 MUSO ont été redynamisées sur l’axe Kalungu Numbi Lumbishi. De ces 34, six sont de Kalungu, 21 de Numbi et 7 de Lumbishi. S’agissant des MUSO ayant disparues, l’évaluation a constaté que 5 sont de Kalungu, 17 de Numbi et 4 de Lumbishi.

|  |
| --- |
| **Défis et mesures de mitigation**  Le défi majeur que nous allons rencontrer dans les prochains mois, c’est l’augmentation des auto-démobilisés dès que leurs collègues auto démobilisés de la première phase vont recevoir des kits de réinsertion socio-économiques. Pour éviter que ces derniers ne reprennent les armes faute d’activité alternative pour leur survie, nous comptons encourager les autorités locales à dresser leurs listes et les orienter vers d’autres projets de stabilisation présents ou à venir dans la zone. |
| **Coordination**  A ce stade, cet objectif est en coordination avec l’objectif spécifique 1 qui consiste en ce que les acteurs locaux, provinciaux et nationaux soutiennent le processus de stabilité dans le Nord Kalehe. En effet, les ex-combattants qui vont être réinsérés seront présentés par les autorités locales et les CDM qui les avaient sensibilisés à se désengager dans les groupes armés. Même les 105 vulnérables qui ont déjà reçu leurs kits de réinsertion ont été identifiés avec la collaboration des autorités et leaders locaux. Une fois constitués en MUSO, ils participeront dans les réunions des cadres de concertation pour alerter sur les abus éventuels de taxation de leurs affaires, ce qui assurera sa synergie avec l’objectif spécifique 2 qui vise la performance des agents de l’Etat dans la fourniture des services. La coordination avec la section DDRRR MONUSCO et UE-PNDDR a été expliquée au niveau du résultat 3.1. Avec le consortium ARC, la coordination nous a permis d’éviter de cibler les mêmes villages et donc les mêmes bénéficiaires. |
| **Encrage institutionnel**  Pour assurer la pérennisation du projet, à ce stade, les autorités locales dans les trois sites ont été associées à l’identification des bénéficiaires. Du coup, elles ont été sensibilisées à appuyer le processus de réinsertion des ex-combattants et des vulnérables. L’appui majeur attendu de leur part consiste en la prise des mesures de suppression des taxes illégales qui menacent la prospérité de leurs activités. L’application de ces mesures sera surveillée par le niveau provincial, à travers notamment les visites de CTS. |
| **Questions de genre**  A ce niveau d’intervention, la question du genre a été traitée avec attention. Etant conscient que la majorité des ex-combattants sera constituée essentiellement par des jeunes hommes, nous avons jusqu’ici privilégié les femmes parmi les vulnérables à réinsérer. Ainsi donc, sur les 105 personnes déjà ciblées, il y a 88 femmes, soit 83,8%. Le partenaire de mise en œuvre a recruté localement trois facilitateurs. Sur les trois, il y a une femme et 2 hommes. |
| **Leçons apprises**  La leçon apprise dans la mise en œuvre de cet objectif c’est la pérennité des activités des MUSO mises en place lors de la première phase du projet IRF. 34 parmi elles sont toujours fonctionnelles 14 mois après la clôture du projet. Grâce aux crédits octroyés par les MUSO, plusieurs ménages des déplacés de guerre sont stabilisés dans leurs milieux d’accueil comme Kalungu. Avant ce projet, ils survivaient péniblement en exerçant des travaux lourds au profit des autochtones. A ce jour, nombreux travaillent pour leur propre compte. Parmi les innovations, nous avons noté la coordination des MUSO de Kalungu. Pour marquer leur cohésion sociale, leurs animateurs organisent une assemblée générale annuelle. A la fin de l’année 2016, ils ont été capables de s’acheter une vache avec une partie de leurs économies pour se partager sa viande. Cet acte, leur a donné du prestige dans le milieu chose qui avait disparue dans leur subconscient depuis belle lurette. Et d’autres membres de la communauté qui n’avaient pas été touchés par le projet ont adhéré aux MUSO. Ces nouveaux adhérant ont été retenus parmi les bénéficiaires de la phase actuelle. |
| **Histoires de succès**  En ce qui concerne le pilier Retour, réinstallation et relance économique de la stabilisation, nous avons noté quelques histoires de succès ci-dessous.  Réintégration :   * Accès à la propriété du logement : Deux membres d’une MUSO avouent avoir déjà acheté leurs propres parcelles à kalungu grâce à l’appui du projet IRF. Avant, ils étaient des simples locataires vivant dans la précarité. * Retour volontaire dans le milieu d’origine : Grâce à ses épargnes dans une MUSO de Kalungu, une dame est retournée dans son village de Tushunguti avec ses enfants. Nous envisageons de documenter prochainement les conditions de son accueil et de sa réintégration sur place.   Relance économique :   * Diversification des activités des membres de MUSO : Grâce à leurs épargnes, les membres d’une MUSO de Kalungu jugée performante ont acheté deux vaches pour les élever. Ces vaches sont gardées dans une ferme d’un particulier à Bulagiza. Chaque membre continue avec son petit commerce et ses activités champêtres. |

# PARTIE 2 –PERCEPTIONS D’IMPACT

|  |
| --- |
| **2.1 Sur la base des changements qui se sont produits au niveau de chaque composante (produits et résultats dans chaque objectif spécifique), quel type d’impact au niveau de projet vous pensez avoir atteint ?** Max 300 mots  A ce stade de mise en œuvre des activités du projet, aucun impact n’est encore atteint. |

|  |
| --- |
| **2.2 Sur la base des preuves/données fournies par les indicateurs au niveau des résultats et produits dans chaque composante (objectif spécifique), comment et jusqu’à quel point est-ce que vous estimez que le projet dans son ensemble est en train de influencer les dynamiques de conflit sur lesquelles il est supposé intervenir ?** Max 300 mots  A ce stade, le projet dans son ensemble n’a pas encore influencé les dynamiques de conflits sur lesquels il doit intervenir. |

# PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION

Le budget du projet avec deux onglets doit être joint en annexe pour compléter cette partie du rapport.

Le premier onglet reprend le budget détaillé de l’ensemble du projet avec deux colonnes supplémentaires; La première colonne supplémentaire montre la dépense réelle, et la deuxième colonne supplémentaire fournit le pourcentage de la dépense selon le budget prévu.

Dans la colonne narrative du budget détaillé, le partenaire fournira des explications seulement au niveau des résultats, pour expliquer la variation entre les dépenses réelles et les dépenses prévues.

Par exemple: si il était prévu de tenir trois ateliers au cours de la période de rapportage et le projet en a mené qu’un seul à cause de la situation sécuritaire, cela devrait être expliqué dans la partie narrative, pour que le ST puisse comprendre la variation entre le budget prévu et le budget exécuté.

Le deuxième onglet reprend le budget récapitulatif du projet, et ceci permettra au ST de déterminer la variation entre dépenses réelles et dépenses prévues et le pourcentage du budget dépensé, sur la base des catégories GMS et à fin de déclencher le déboursement pour la prochaine tranche. Ceci sera déboursé si le 80% de la tranche précédente a été dépensé.

Des instructions plus détaillées seront fournies dans l'annexe budgétaire, qui sera envoyé au PMO par le ST.

* 1. **Commentaires sur l’état général des allocations budgétaires**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Etat** | | |
|  |  | **X** |

En cochant la case dans le tableau à coté, veuillez indiquer si les dépenses liées au projet sont en phase (vert plus de 80%), en retard (rouge mois de 60%), ou en décalage (jaune entre 60-80%) avec les allocations budgétaires initialement prévues*:*

|  |
| --- |
| **Si les dépenses sont en retard (rouge) ou en décalage (jaune), veuillez expliquer brièvement** (max 150 mots).  Les dépenses sont en retard parce que les activités du projet sont au début. |

* 1. **Progrès sur l’utilisation des fonds par résultat et produit[[1]](#footnote-1).**

Voir budget détaillé en pièce jointe.

Le progrès sur l’utilisation des fonds par résultat et produit n’est pas significatif. Les agences, UNHABITAT et PNUD ont décaissé les fonds en faveur des ONG de mise en œuvre. Ces dernières sont en train de réaliser les activités conformément à leurs chronogrammes. Avec l’acquisition des matériaux et des outils pour réhabiliter la route, OIM  va faire de progrès significatifs en dépenses d’ici fin Décembre 2017.

* 1. **Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre**

|  |
| --- |
| Au démarrage du projet, les outils de gestion ont été mis en place par chaque agence. Nous citons à titre d’exemple, des plans de travail annuel. Nous nous sommes aperçus en réalité que le premier trimestre (août, septembre, octobre) a été plus consacré aux préalables administratifs à la mise en œuvre des activités. Notamment, la contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre, le recrutement des staffs du projet, la recherche du bureau du terrain etc. Malheureusement ces préalables n’ont pas été achevés au même moment par toutes les agences. Par conséquent, les activités n’ont pas été mises en route en même temps, ce qui pose un problème d’efficacité des partenariats.  Quelques points forts sont néanmoins observés. Exemple l’élaboration d’un chronogramme conjoint de mise en œuvre et la tenue régulière des réunions de coordination depuis le mois de septembre. Ces réunions permettent de faire le point sur l’état d’avancement des activités et des difficultés rencontrées. Elles permettent aussi d’envisager ensemble les stratégies de les contourner, ce qui aboutit souvent à l’actualisation du chronogramme conjoint. A deux reprises, cette actualisation nous a permis de refléter les synergies possibles ou impossibles à un moment précis.  Nous soulignons aussi quelques bienfaits de la coordination avec les autres projets de stabilisation présents dans la zone, notamment le consortium ARC. En ce qui concerne la capacitation des acteurs, le STP du sud Kivu a organisé une formation sur les outils de collecte de données en rapport avec les indicateurs de la chaîne des résultats de la stabilisation. Une autre formation a eu lieu sur la budgétisation sensible au genre. |

# PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT

**Fiche d’évaluation du rapport**

A compléter par le Secrétariat Technique

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **OS** | **Critères d’évaluation** | **Evaluation et recommandations** | **Note** |
| **PARTIE 1 – LES PROGRES** | | | |
| 1 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées | Le rapport se focalise presque uniquement sur des justifications des retards dans l’exécution des activités (souvent pour des raisons purement administratives). Lors de l’élaboration du rapport, le Secrétariat Technique a insisté qu’une stratégie de rattrapage des retards soit insérée dans le rapport afin d’identifier des options de rattrapage de ces retards. Même si un nouveau calendrier a été partagé, le rapport ne mentionne pas l’impact que le retard a eu sur la stratégie de stabilisation ni comment le nouveau calendrier assurera la cohérence du projet, particulièrement concernant le pilier dialogue démocratique qui devrait informer les autres piliers.  Le rapport n’indique pas quand et comment les données de base nécessaires seront collectées, afin de pouvoir supporter les progrès. | 1 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Le rapport utilise uniquement des données récoltées par HHI, qui ne sont pas toujours pertinentes (le rapport n’indique ni les dates de collecte des données ni les groupements concernés); le rapport n’indique pas non plus si et quand des données plus pertinentes seront récoltées.  Préparer des outils appropriés pour collecter immédiatement les données utiles afin de mesurer les progrès et l’impact. | 1 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Le rapport n’indique aucune activité sous le pilier 1 qui doit pourtant alimenter et nourrir les interventions des autres piliers. Malgré le nouveau calendrier proposé, le consortium n’indique pas comment ce retard sera rattrapé.  Si l’option d’une no-cost extension devait être évoquée: important de l’anticiper. | 1 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente | Le rapport ne permet d’évaluer ces éléments. | 1 |
| 2 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées | Le rapport se focalise presque uniquement sur des justifications des retards dans l’exécution des activités (souvent pour des raisons sécuritaires). Lors de l’élaboration du rapport, le Secrétariat Technique a insisté qu’une stratégie de rattrapage des retards soit insérée dans le rapport afin d’identifier des options de rattrapage de retards. Même si un nouveau calendrier a été partagé, le rapport ne mentionne pas l’impact que le retard a eu sur la stratégie de stabilisation ni comment le nouveau calendrier assurera la cohérence du projet, particulièrement entre les cadres de concertation et le pilier dialogue démocratique.  Le rapport n’indique pas quand et comment les données de base nécessaires seront collectées, afin de pouvoir supporter les progrès. | 1 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Le rapport utilise uniquement des données récoltées par HHI, qui ne sont pas toujours pertinentes (le rapport n’indique ni les dates de collecte des données ni les groupements concernés) ; le rapport n’indique pas non plus si et quand des données plus pertinentes seront récoltées. | 1 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Il y a trop des retards dans le projet. La grande partie des résultats attendus ne sont pas visibles à ce jour.  Le rapport n’indique pas comment ce retard sera rattrapé. | 1 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente | Malgré l’importance que donne le secrétariat technique a la coordination avec d’autres partenaires stabilisation dans la zone ainsi que des opportunités de synergies déjà identifiées lors des réunions des plateformes de coordination, particulièrement concernant le résultat 2.2. (cadres de concertation), le rapport reste vague sur les enjeux concrets et l’opérationnalité entre les cadres de concertation au niveau local et les plateformes de coordination sécuritaire au niveau territorial ou provincial.  En ce qui concerne les défis, de nombreuses précisions sont attendues. Par exemple le rapport mentionne le cout « élevé » des travaux nécessaires pour la réhabilitation de la route sous le résultat 2.1. mais n’indique pas l’ampleur de ce cout « élevé » sur le projet ni des options à envisager.  Le rapport identifie aussi une multitude de défis sans indiquer clairement comment ces défis seront relevés.  Examiner si les défis nécessitent notamment une réorganisation du projet. | 1 |
| 3 | Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées | Le rapport ici encore se réfère a des données de HHI qui ne sont pas pertinentes. Les données propres au projet sont plus des données d’activités que des résultats qui dénotent des changements impactant la stabilisation. | 2 |
| Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité | Les données propres au projet sont plus des données d’activités que des résultats qui dénotent des changements impactant la stabilisation.  De nombreuses précisions sont attendues. Par exemple, quel est l’impact du résultat 3.1 et 3.2 sur la stabilisation ? Le rapport fait allusion à *« 175 autres vulnérables, victimes de l’instabilité dans la zone »,* sans préciser comment ces victimes de l’instabilité sont différentes de toutes les victimes de la situation dans la zone. | 2 |
| L’état d’avancement du projet est comme prévu | Certaines activités pouvant être mise en œuvre en amont ne sont pas anticipées. Bien qu’il y ait des problèmes sécuritaires dans la zone d’intervention, le recours aux partenaires privés de mise en œuvre est censé résoudre les problèmes. | 2 |
| Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d’une façon claire et pertinente | Le rapport mentionne des efforts pour assurer la pérennisation du projet.  Néanmoins, ce sera nécessaire de faire un suivi rapproche auprès des autorités et assurer la coordination avec les autres partenaires présents dans la zone dont ARC. | 2 |
| **PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT** | | | |
| 1 | Les changements au niveau d’impact sont logiquement déduits sur la base des preuves fournies au niveau des produits et résultats des différentes composantes (objectifs spécifiques). | NA | NA |
| 2 | Les changements des dynamiques de conflit sont logiquement déduits sur la base des preuves fournies au niveau des produits et résultats des différentes composantes (objectifs spécifiques). | NA | NA |
|  |  |  |  |
| **PARTIE 3 : ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION** | | | |
| 1. | Les dépenses actuelles justifient les progrès envers l’atteinte des produits/résultats escomptés | Le budget soumis n'indique pas les dépenses détaillées, et ne fournit aucune explication narrative sur ce qui a été dépensé et pourquoi ou ce qui pourrait être en retard pour les dépenses prévues pour les cinq premiers mois du projet. Dans l'ensemble, j'ai calculé, sur la base des informations fournies, que le projet a dépensé 139 773 ou 20% sur d'activités (OS 1-3).  Sur les couts directs de soutien: dépensé 25 551 ou 8% du budget. Dans l'ensemble, a indiqué que le projet a dépensé: 335.424,96 $ ou 31% du budget global. Cependant, lorsque j'ajoute les chiffres qu'ils ont fournis dans le tableur budgétaire, je ne vois qu'un total de 166 887,48 ou 15% du budget total.  En outre, aucune information n'a été fournie sur la budgétisation sensible au genre, conformément à la formation récente par le conseiller en genre de la SSU. |  |
| 2. | Les dépenses non-conformes au budget planifié sont justifiées correctement dans la section narrative sur le budget | Le budget mis à jour est nécessaire pour effectuer cette analyse ;  **Commentaires détaillés:**  Objectif spécifique 1: UNHABITAT: a indiqué avoir dépensé 70 560 dollars pour l'objectif spécifique 1, soit 30% du budget, mais n'a pas indiqué pour quelle activité.  Objectif spécifique 2: OIM / PNUD: a indiqué avoir dépensé 3 213 ou 1% de son budget global pour deux activités au titre du produit 2.1.2 «L'entretien et la maintenance des ouvrages et des bâtiments publics sont assurés».  Objectif spécifique 3: OIM / PNUD: Le PNUD a indiqué qu'il avait sous-traité son partenaire AVUDS pour 66 000 dollars, soit 40% du budget de l'OS 3, mais il n'a pas indiqué pour quelles activités spécifiques. |  |
| 3. | Le taux de mise en œuvre est au moins de 80% permettant de déclencher la mise à disposition de la prochaine tranche. | Dans l'ensemble, sur la base des informations budgétaires actuelles, nous ne pourrons pas procéder à la répartition de la deuxième tranche de financement conformément à la règle établie par le Manuel Ops. |  |
| **NOTE GLOBALE QUALITÉ DU RAPPORT** | | |  |
| **Commentaires généraux**  Malgré un soutien accru par le Secrétariat Technique au consortium dans l’élaboration du rapport annuel, la qualité du rapport reste faible et ne permet pas de mesurer le progrès dans l’exécution du projet, ne permet pas de mesurer l’impact des retards sur le projet et ne prévoit pas une stratégie intégrée de rattrapage de retards.  Considérant (i) le grand retard dans la mise en œuvre, (ii) l’absence de données de base permettant d’informer les progrès, (iii) le retard dans la mise en œuvre du pilier 1 qui doit informer les autres piliers, la question se pose de savoir si on doit réorienter le projet et prendre en considération un no cost extension.  Vu que suivant les règles de rapportage, le prochain rapport est dû à la fin du projet, et pour assurer un meilleur suivi, le Secrétariat technique recommande au Conseil d’Administration Provincial que le consortium soumet d’un rapport intermédiaire en fin mars. | | | |

# ANNEXES – CADRE LOGIQUE

(Prière de annexer le file excel)

|  |
| --- |
| **Notes sur le cadre logique (si nécessaire).**  A compléter par le partenaire. |

1. Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l’Agent Administratif. [↑](#footnote-ref-1)